

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 60

Pouvoirs : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 12 décembre 2024.

Monsieur Philippe POUPARD est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGE	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne		Absente		BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier				GORAK	Jacky	Présent
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNAY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier		Absent		CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Sandrine PETIT			
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle		Absente				
FALAISE	DAGORN	Grégoire	Présent					
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédict		Absente				
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente					
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia		Absente				
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara			Pouvoir à Béatrice MARTIN			
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent					
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente					
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno		Absent		MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent			OUIIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			GUILLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	Présente			SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques		Absent		LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fablen				KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUSSIERS EN AUGE	POURRIT	Alain	Présent			SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent		GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony			Pouvoir à Kevin DEWAELE	SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOELUF	BACHELEY	Christian	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGE	ORIOY	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			SELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard		Absent		SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine				ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne			Pouvoir à Gérard KEPA			
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie	Présent					
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige		Absente				
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis				PIERRE	Pascal	Présent
SAINTE GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINTE MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINTE PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent			BOURY	Stéphane	
SAINTE PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe		Absent		LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette		Absente		CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel		Absent		SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	Présent

**DEVELOPPEMENT DURABLE - MOBILITE - CONVENTION AVEC TRANSMISSION 14 POUR LA GESTION DES SCOOTERS COMMUNAUTAIRES**

La Communauté de communes ayant obtenu du fonds vert « Développement des mobilités durables en zones rurales » le financement à 50 % de l'acquisition de 5 scooters électriques, ceux-ci ont été achetés.

Cette action vise à :

- ✓ donner la possibilité à tous les habitants de se déplacer de manière durable et à moindre coût (que ce soit pour un travail, une formation, un rendez-vous médical...);
- ✓ proposer une solution de mobilité individuelle pour les habitants du Pays de Falaise non motorisés, non titulaires du permis B ou pour lesquels les transports en commun sont en inadéquation avec leurs besoins ;
- ✓ réduire l'impact des déplacements sur l'environnement (optimisation de l'utilisation du véhicule, consommation d'énergie, qualité de l'air...);
- ✓ faire découvrir l'électro-mobilité et ainsi favoriser les changements de comportements.

Il convient désormais de mettre en place le service de location de scooters électriques. En prolongation de la convention avec Transmission 14 approuvé par le conseil en novembre dernier prévoyant la location de scooters à prix solidaire, la gestion de ce service pourrait également être assurée par cette entreprise d'insertion.

Les tarifs de location proposés seraient identiques à ceux arrêtés par délibération du Conseil communautaire du 7 novembre dernier concernant les scooters appartenant à TRANSMISSION 14, à savoir :

- Prix location :
  - Tarif solidaire (via la fiche de prescription ou un prescripteur du territoire) à 3 € par jour de location pour un scooter avec une caution de 250 €
  - Tarif intermédiaire (sans orientation par un prescripteur) à 6 € par jour de location pour un scooter avec une caution de 250 €
- Forfait de 100 € par location de scooter à verser à Transmission 14 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au titre de la gestion du service par TRANSMISSION 14 ;

**Le Conseil communautaire**

- Vu la compétence Mobilité de la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;
- Vu la délibération n°94/2024 du conseil communautaire du 19 septembre 2024 approuvant l'appel à candidature Fonds Vert à développement des mobilités durables en zones rurales et autorisant le président à procéder à l'acquisition des scooters ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 5 décembre 2024 ;
- Considérant l'intérêt de confier la gestion de ce service à TRANSMISSION 14, entreprise située sur le Pays de Falaise ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

<b>Abstentions : 0</b>	<b>Suffrages exprimés : 65</b>
	<b>Pour : 65</b>
	<b>Contre : 0</b>

- la conclusion d'une convention de gestion de service de location de scooters électriques avec TRANSMISSION 14
- Les tarifs suivants :
  - Prix location :
    - Tarif solidaire (via la fiche de prescription ou un prescripteur du territoire) à 3 € par jour de location pour un scooter avec une caution de 250 €
    - Tarif intermédiaire (sans orientation par un prescripteur) à 6 € par jour de location pour un scooter avec une caution de 250 €
  - Forfait de 100 € par location de scooter à verser à TRANSMISSION 14 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au titre de la gestion du service par TRANSMISSION 14 ;

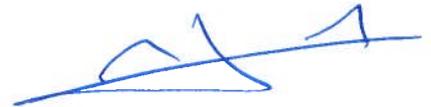
➤ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à :

- établir par arrêté le règlement d'utilisation du service signer la Convention TRANSMISSION 14
- signer la convention de gestion du service de location de scooters avec TRANSMISSION 14 et tout document utile relatif à cette affaire.

*Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le : 20/12/2024*

*Et de la publication électronique le : 30/12/2024*

Le Président  
Jean-Philippe MESNIL



Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 014-241400514-20241219-145_2024-DE